



Communiqué de presse

Pour faire face à l'urgence : place à l'action ! ***L'eau, une donnée essentielle dans l'équation climatique***

Les plus grands risques du réchauffement climatique décrits par le GIEC concernent en premier lieu le cycle de l'eau (sécheresse, inondations, montée du niveau de la mer, cyclones, tempêtes, etc). L'eau est indispensable à toute forme de vie sur la planète et est facteur de paix et de développement. Elle doit donc être traitée comme une priorité dans l'Accord de Paris sur le Climat, en cohérence avec les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations unies. Il n'y a plus de temps à perdre : **le Partenariat Français pour l'Eau veut alerter encore davantage les décideurs internationaux sur les impacts du dérèglement climatique sur la ressource en eau et sur les opportunités d'inverser la tendance en valorisant de nombreuses solutions existantes, concrètes et applicables, liées à l'eau.**

AGIR D'URGENCE GRÂCE A DES SOLUTIONS A PORTEE DE MAIN

Pour satisfaire les besoins élémentaires des populations (santé, hygiène, alimentation) en tenant compte de la croissance démographique, de la protection des écosystèmes et de la lutte contre le dérèglement climatique, de nombreuses solutions institutionnelles, technologiques, économiques et sociales ont fait leurs preuves. **Le PFE rappelle ainsi la nécessité de déployer des actions d'adaptation ambitieuses qui tiennent compte du contexte socio-économique et environnemental des territoires**, avec des recommandations précises :

- **Renforcer l'action des services publics de l'eau et de l'assainissement en termes d'atténuation** avec des solutions centrées sur la réduction de leur consommation en énergie et en eau (sensibilisation des usagers, dimensionnement adapté des ouvrages, des fuites dans les réseaux, etc.) ou encore avec des solutions durables de production et de récupération d'énergie (valorisation des boues d'assainissement en biogaz, réutilisation de la chaleur des réseaux, etc.).
- **Renforcer les engagements pris par les Etats au travers de leurs contributions déterminées au niveau national, dont ceux liés à l'eau, dans les politiques nationales et les stratégies d'intervention à tous les niveaux** (feuilles de route et indicateurs) tout en s'assurant que l'eau soit intégrée aux autres politiques sectorielles.
- **Partager le modèle de gestion intégrée de l'eau, enrichi des savoir-faire locaux.** Les solutions déployées en France mais aussi à l'international, depuis plus de 60 ans, par l'ensemble des acteurs français de l'eau peuvent être adaptées localement : gestion par bassins versants, cadre législatif et principe de subsidiarité, concertation, partenariats public-privé, expertise technique, sensibilisation des usagers, coopération avec les secteurs concernés, industrie, agriculture, tourisme, etc.
- **Intégrer les Solutions fondées sur la Nature** dans les politiques et stratégies de lutte contre le réchauffement climatique, d'aménagement du territoire et de gestion des ressources en eau.

ET SE DONNER LES MOYENS D'AGIR :

- **En développant et en partageant les connaissances :**
 - **Mandater le GIEC sur la question de l'eau y compris au regard du développement des mesures négatives et de leurs bénéfiques et impacts sur les ressources en eau.** Les Etats et les négociateurs de la COP ont le pouvoir de mandater le GIEC sur un rapport dédié à l'eau. Cela fournirait un document référent mondial précieux pour mieux comprendre la ressource et ainsi la gérer plus efficacement et durablement.
 - **Développer et partager les connaissances pour mieux gérer les ressources en eau.** Pour cela, il est nécessaire de renforcer les dispositifs d'information (comme les stations hydro-météo), de modélisations et de systèmes d'information sur l'eau (par exemple des banques de données) qui permettent une meilleure prise de décision. Par ailleurs, de nouveaux outils d'acquisition de données tels que les

mesures satellitaires devront être développés en complémentarité avec le renforcement des systèmes d'acquisition de données in situ.

- **En développant la solidarité internationale :**
 - **Développer la coopération en priorisant les réponses visant les populations les plus vulnérables et immédiatement impactées par le dérèglement climatique**
 - **Mobiliser des financements par une gouvernance adaptée** et faire de l'eau une priorité parmi les financements destinés à l'adaptation, en ciblant les pays les moins avancés et les plus menacés

En savoir plus :

- le PFE : <https://www.partenariat-francais-eau.fr/>
- les productions : <https://www.partenariat-francais-eau.fr/nos-productions/>
- la plateforme Nature4Water : <http://www.nature4water.com/fr/accueil/>
- Vidéo « Imagining a +4°C world : what about water ? » : <https://www.youtube.com/watch?v=ubRlxfypO44&t=6s>
- WeFrance : <https://www.partenariat-francais-eau.fr/portail-we-france/>

Contact :

- **Marie-Laure Vercambre, Directrice Générale du PFE** –
marie-laure.vercambre@partenariat-francais-eau.fr
- **Jean-Luc Redaud, Président du Groupe de Travail Eau & Climat du PFE**
jeanluc.redaud@gmail.com
- **Jennifer Fernando, chargée de mission du PFE** –
jennifer.fernando@partenariat-francais-eau.fr
- **Isabelle Censi, contact presse** –
isabelle.censi@samudraconseil.com